



Perspectives économiques pour les collectivités d'outre-mer de la zone Asie/Pacifique

par Victor BRIAL, Député des Iles Wallis et Futuna

La zone Asie - Pacifique est en devenir. Economie, environnement, éducation, santé, sport, transports, autant de domaines qui ne demandent qu'à se développer en trouvant des axes de développement qualitatifs.

Les peuples insulaires ont tous la même origine et ont eu une évolution différente. Certains archipels ont choisi l'indépendance, d'autres le protectorat de grandes nations en développant leur langage métropolitain, tout en conservant leurs racines de manière plus ou moins prononcée.

De grandes idées restent à poser pour rapprocher davantage les différents archipels sous l'égide de la France, de l'Australie, et de la Nouvelle-Zélande. Ces trois acteurs jouent un rôle majeur dans la zone et pourront encourager la formalisation des décisions politiques de demain.

La formation d'une «Zone Economique Asie - Pacifique» pourrait déboucher sur des synergies bénéfiques dans bien des secteurs. Dans le domaine agricole, on peut imaginer des comparaisons d'optimisation des structures et d'entretien de plantations de produits de toutes sortes pour que celles-ci s'en retrouvent bonifiées.

Par ailleurs, il est évident que le développement du secteur pêche est fondamental pour penser le développement économique d'un Archipel. La mise à l'épreuve des méthodes et des infrastructures liées à la pêche dans certaines zones du Pacifique pourrait orienter la création de filières pêche dans un domaine plus qualitatif en termes de production plutôt que quantitatif, car le contrôle des populations marines sera un vecteur majeur du futur et permettra un développement contrôlé et réglementé du secteur, très lucratif à la base.

Les énergies renouvelables également sont un secteur en devenir, l'opportunité géographique des îles du Pacifique pour les entre-

prises liées à ce domaine d'activité réside dans la faible superficie terrestre, propice à expérimenter la rétention d'énergie par les vents, les courants d'eau ou le soleil.

D'une manière plus générale, la recherche pourrait être un pôle attractif majeur en se dotant de véritables sites pilotes spécialisés dans les domaines de la climatologie, de la culture expérimentale de produits bio, ou bien encore la réalisation de tests sur des pneumatiques vu le climat exigeant de la zone pacifique.

Tourisme de masse, ou tourisme ciblé ? Il est évident que la première composante serait extrêmement préjudiciable à la conservation d'un patrimoine mondial. Une réglementation pourrait être mise en œuvre pour étudier toutes les conséquences de chacun des projets futurs. Je pense que la dimension qualitative dans le domaine du tourisme est la plus appropriée compte tenu des faibles superficies des archipels de la zone.

Parallèlement, certaines opportunités de développement trop occidentalisées dans un système qui s'apparenterait à une petite Europe, doivent prendre en considération le caractère revendicatif par nature des Océaniens. J'insiste sur le respect de la qualité et de nos avantages naturels, au regard de ce que sont devenues certaines contrées véritablement exploitées et pillées par l'application de règles économiques impitoyables.

Au niveau éducatif, les partenariats avec les écoles de grandes nations seraient une véritable opportunité pour les populations insulaires car elles pourraient disposer d'une main d'œuvre qualifiée.

Dans le domaine de la santé, les opportunités de développement seraient également

nombreuses, en pensant notamment à la télémédecine, à la création de partenariat entre les hôpitaux qui pourraient mettre en commun leurs connaissances dans le domaine des maladies tropicales.

L'excellence des Océaniens dans le domaine sportif n'est plus à prouver, les rencontres inter - pays sont nombreuses (Jeux du Pacifique, Jeux des Etats Océaniens, Mini - Jeux du Pacifique...) et les stages et expatriations de sportifs confirmés ou en devenir sont courants. Il est certain que la détection des forces vives dans chacun des domaines sportifs pourrait être un axe de partenariat entre les pays du Pacifique, par exemple, en favorisant l'implantation d'équipements sportifs aux standards les plus élevés.

Dans les domaines aérien et maritime, les Iles Fiji représentent un point central vu leur situation et leur niveau de développement. Les archipels gravitant autour de Fiji, à savoir les Iles Samoa, les Iles Tonga, les Iles Wallis et Futuna sont à même de profiter d'une situation géographique proche pour permettre la réalisation d'accords spécifiques.

Fin octobre 2006 s'est tenu le Forum Pacifique aux Iles Fiji. La réunion des Etats membres avec cette année la participation de l'Archipel de Wallis et Futuna en tant qu'observateur a permis de tisser des liens forts pour que tous les Etats de la Zone Asie Pacifique puissent engendrer des synergies par des accords ou la création de zones privilégiées. Il est clair que la France, représentée au travers de ses trois collectivités d'outre-mer (Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna) saura pousser les engagements de chacun vers une dimension qualitative dans tous les domaines d'activités insulaires. ■